

# Rappel du règlement

Pendant ces qualifications, tous les joueurs doivent :

- Avoir un haut identique portant **l'identification** du club,<sup>1</sup> même pour les qualifications individuelles
- Pour les équipes panachées des qualifications doublettes et triplettes provençales, chaque joueur **doit porter la tenue de son club.**
- être chaussé avec des **chaussures fermées**,<sup>2</sup>
- Il est **interdit sur les terrains de jeu** :
  - de fumer ou de « vapoter »,
  - de consommer des boissons alcoolisées,
  - d'utiliser des téléphones portables,
- Un seul joueur **non européen** par équipe.
- Un seul joueur muté **extra départemental** par équipe.<sup>\*</sup>
- En individuel, **seuls les joueurs Européens** sont autorisés à jouer.
- Le port du blue-jeans, **non déchiré ou troué**, est toléré.
- **Respecter** les arbitres, les joueurs et les bénévoles de la table de marque.
- L'absence, le jour de la compétition, de joueurs inscrits sans Justificatifs, entraînera **une sanction disciplinaire.**<sup>3</sup>
- Par temps de pluie ou de grand froid, le jury statuera sur les tenues, mais avec en dessous des maillots identiques.

---

<sup>1</sup> Une dérogation peut être demandée au Comité, si un joueur rencontre des problèmes particuliers, l'empêchant d'être habillé en conformité au règlement.

<sup>2</sup> Une chaussure fermée est une chaussure qui ne laisse voir la peau ou la chaussette, d'aucune partie du pied. (Extrait du CR de novembre 2013 de la FFPJP)

<sup>3</sup> Les joueurs absents doivent fournir un justificatif sous 48 heures. Sans justificatif, il y a paiement de l'inscription.